

Imprimer

Réinitialiser

Réf : F16014.16

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
autorisation.denv@province-sud.nc

FORMULAIRE D'AUTORISATION ET DÉCLARATION DE COLLECTE DE RESSOURCES NATURELLES ET DE DÉROGATION RELATIVE AUX AIRES PROTÉGÉES, AUX ESPÈCES PROTÉGÉES ET AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Articles 211-1 et suivants, 240-1 et suivants, 250-1 et suivants et 311-1 et suivants du code
de l'environnement de la province Sud

* Cocher le(s) type(s) de démarche concernée :

- DÉCLARATION COLLECTE DE RESSOURCES NATURELLES
- DEMANDE D'AUTORISATION DE COLLECTE DE RESSOURCES NATURELLES
- DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX AIRES PROTÉGÉES
- DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX ESPÈCES PROTÉGÉES (ENDÉMIQUES, RARES OU
MENACÉES)
- DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

* INTITULÉ DU PROJET

Plan de Gestion Durable Forestier du périmètre Forestier de Oua Toya

ATTENTION

Dossier établi en un (1) exemplaire à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée
avec accusé de réception ou courriel

à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires

Service de la Connaissance, de la Biodiversité et des Territoires (SCBT)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SCBT

Tél : 20 34 00 Courriel : autorisation.denv@province-sud.nc

*Une version numérique (Excel) du tableau « **Caractéristiques du projet** » doit également être transmise à la
Direction de l'Environnement*

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

- * N° de carte d'identité : _____ ou N° de passeport : _____
- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
- * Prénom(s) : _____

À joindre : copie de la pièce d'identité en cours de validité (passeport si demandeur étranger)

Vous êtes une personne morale

- * Raison sociale ou appellation commerciale : SAEM SudForêt
- * N° de Ridet N° RC N° RM : 1.126.101.001
- Aucun numéro attribué

Représentant légal :

- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : /
- * Prénom(s) : _____

Responsable de projet (si différent du représentant légal) :

- * Civilité : Madame Monsieur
- * Nom de famille : _____ Nom de naissance : /
- * Prénom(s) : _____
- * Fonction : Directeur Général Délégué

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du demandeur, copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet (passeport si demandeur étranger)

* Vous êtes une collectivité publique

- Oui Non

À joindre : acte habilitant le demandeur à déposer la demande

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

- * Adresse de correspondance : Port Laguerre
- Complément d'adresse : _____
- Boîte postale : 716 * Commune : Païta
- * Code postal et libellé : 98890 * Pays : Nouvelle-Calédonie
- * Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____
- Courriel : _____ Fax : _____

*Champs obligatoires

*** EMPLACEMENT(S) DU PROJET**

- Sur domaine privé
- À l'intérieur d'une aire protégée
- Sur domaine public maritime
- Sur domaine provincial (hors domaine public maritime et aire protégée)
- En dehors du domaine provincial
- Sur terre coutumière
- Autre (à préciser) : _____

DEMANDE FAITE EN QUALITÉ DE

** À renseigner uniquement pour les personnes morales*

- Personne morale de droit public
 - Organisme public de recherche
 - Établissement d'enseignement supérieur
 - Autre (à préciser) : _____

- Personne morale de droit privé
 - Association
 - Bureau d'études
 - Entreprise
 - Animalerie
 - Pépiniériste
 - Secteur de l'agriculture et de l'alimentaire
 - Secteur de la construction
 - Secteur de la recherche
 - Secteur de l'industrie
 - Secteur du commerce et de l'artisanat
 - Secteur du tertiaire et des services
 - Autre (à préciser) : SAEM

- Autre (à préciser) : _____

*Champs obligatoires

DESCRIPTION DU PROJET

* **Détaillez le contexte et les finalités du projet**

Cf. Plan de Gestion Durable Forestier joint.

* **Détaillez les impacts du projet ou des méthodes employées sur le spécimen concerné et sur le milieu naturel prospecté. Détaillez les mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre en cas d'impacts négatifs pour la biodiversité**

Cf. Plan de Gestion Durable Forestier joint.

*Champs obligatoires

Articulation des différents régimes réglementaires

- Selon les espèces prélevées ou les lieux concernés par un projet, celui-ci peut être soumis à plusieurs réglementations différentes :
 - [Autorisation de collecte](#) ou [déclaration de collecte](#)
 - [Dérogation relative aux aires protégées](#)
 - [Dérogation relative aux espèces protégées](#)
 - [Dérogation relative aux espèces exotiques envahissantes](#)
- Afin de faciliter les démarches administratives, un seul dossier doit être déposé auprès de la direction de l'environnement par le biais d'un [formulaire unique](#), mis à disposition en téléchargement sur le [site internet provincial](#).

Cadre	En aire protégée (AP)	D'espèces protégées (EP)	D'espèces exotiques envahissantes (EEE)
Collecte à vocation non commerciale ET Réalisée par un collecteur français	Démarches utilisateur		
	Déclaration de collecte et demande de dérogation AP	Déclaration de collecte et demande de dérogation EP	Déclaration de collecte et demande de dérogation EEE
	Si retour favorable de l'administration		
	Un récépissé de déclaration de collecte + Un arrêté de dérogation AP	Un récépissé de déclaration de collecte + Un arrêté de dérogation EP	Un récépissé de déclaration de collecte + Un arrêté de dérogation EEE
La réalisation des travaux de collecte est conditionnée à l'obtention des deux réponses de l'administration : <ul style="list-style-type: none"> - Récépissé de déclaration de collecte ET <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de dérogation 			
Collecte à vocation commerciale OU Réalisée par un collecteur étranger	Démarches utilisateur		
	Demande d'autorisation de collecte et demande de dérogation AP	Demande d'autorisation de collecte et demande de dérogation EP	Demande d'autorisation de collecte et demande de dérogation EEE
	Si retour favorable de l'administration		
Un arrêté unique d'autorisation de collecte et de dérogation AP	Un arrêté unique d'autorisation de collecte et de dérogation EP	Un arrêté unique d'autorisation de collecte et de dérogation EEE	

*Si le projet implique une collecte de ressources naturelles, merci de répondre aux éléments suivants
Sinon, se rendre à la partie suivante.*

DÉCLARATION OU DEMANDE D'AUTORISATION DE COLLECTE DE RESSOURCES NATURELLES

1/3

*** Type**

Demande/déclaration initiale Renouvellement

- *Au terme de l'autorisation ou de la déclaration, le collecteur établit un rapport de collecte qu'il s'engage à transmettre à la province Sud selon les termes et modalités précisés dans l'arrêté correspondant.*
- *L'instruction d'une demande de renouvellement ne pourra s'effectuer qu'après transmission du rapport relatif à l'autorisation concernée par ce renouvellement.*

*** Précisez le protocole de collecte de spécimens et/ou d'échantillon**

*** Vous êtes un organisme étranger**

Oui Non

À joindre : avis préalable d'un organisme de recherche public présent en Nouvelle-Calédonie

Précisez l'existence d'un partenariat avec des chercheurs locaux

*** Informations confidentielles pouvant porter atteinte au secret industriel et commercial**

*Champs obligatoires

*** Propositions en matière de partage des avantages****Obligatoire pour tout projet de collecte, qu'il soit soumis à autorisation ou à déclaration :**

- ✓ Restitution des informations et connaissances acquises à partir des ressources biologiques, génétiques et biochimiques prélevées à la direction de l'environnement de la province Sud

Requis par la province Sud pour tout projet à vocation commerciale :

- ✓ Versement d'une contribution financière de 5% du CA annuel mondial HT

Autres propositions de partage pour les projets soumis à autorisation de collecte :

- * Enrichissement ou préservation de la biodiversité in situ ou ex situ, tout en assurant son utilisation durable :

- * Contribution, au niveau local, à la création d'emplois pour la population et au développement de filières associées à l'utilisation durable des ressources biologiques, génétiques ou biochimiques ou permettant la valorisation de la biodiversité :

- * Restitution des études entreprises auprès des communautés locales

- * Collaboration, la coopération ou la contribution à des activités de recherche, d'éducation, de formation, de sensibilisation du public et des professionnels locaux, ou de transfert de compétences ou de transfert de technologies :

- * Maintien, conservation, gestion, fourniture ou restauration de services écosystémiques sur un territoire donné :

- **Attention** : En plus des modalités de partage des avantages, un rapport de collecte doit obligatoirement être transmis à la DENV.

*** Les ressources collectées vont être exportées**

Oui Non

- **Attention** : Une déclaration ou autorisation de collecte de ressources naturelles ne vaut pas autorisation d'exportation.

Informations utiles

1. Pour toute demande de sortie du territoire de ressources collectées, vous devrez :
 - a. Savoir si les spécimens collectés sont inscrit à la CITES et obtenir un permis d'exportation : contactez la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR) : davar.cites@gouv.nc
 - b. Contacter les services vétérinaires du pays importateur pour connaître les conditions sanitaires d'exportation et obtenir le cas échéant un permis d'importation.
2. Les données nominatives concernant les identités des propriétaires fonciers sont disponibles au bureau du cadastre du service topographique de la Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres (DITTT). Le collecteur doit venir avec l'adresse du lot ou plus simplement se repérer sur l'outil cartographique présent à l'accueil pour identifier précisément la parcelle. Chaque fiche juridique coûte 200 FCP et est délivrée immédiatement par l'agent d'accueil. Les demandes distantes sont traitées avec un délai plus important.

DITTT : 1 bis rue Unger, Vallée du Tir, BP A2 cedex, 98848 Nouméa – www.dittt.gouv.nc –

Tél : +687 28.03.20 ; Fax : +687 29.20.40

*Si le projet concerne une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes, merci de répondre aux éléments suivants.
Sinon, se rendre à la partie suivante.*

DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES*** Motif(s) de dérogation (plusieurs choix possibles)**

- À des fins scientifiques
- À des fins pédagogiques

*** Précisez les actions que le projet implique (plusieurs choix possibles)**

- Détenir une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Cueillir, capturer ou enlever une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Utiliser du matériel de chasse ou de pêche sur une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Transporter une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Colporter une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Consommer une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Naturaliser une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes
- Mettre en vente, vendre ou acheter une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes

*Champs obligatoires

FINALISATION DU DOSSIER

(Cases à cocher)

- * Dans le cadre d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation de collecte de ressources naturelles, je m'engage à :
- Faire parvenir à la présidente de l'assemblée de province toutes les publications éventuelles sur les ressources collectées dans le cadre de l'autorisation demandée ;
 - Faire parvenir à la présidente de l'assemblée de province un rapport de fin de collecte complet ;
 - Privilégier les techniques les moins impactantes sur l'environnement pour la collecte.
- * Dans le cadre d'une demande de dérogation relative aux espèces exotiques et envahissantes, je m'engage à déclarer sans délai à la présidente de l'assemblée de province toute éventuelle introduction ou dispersion d'espèces exogènes nuisibles animales ou végétales, ainsi que d'agents pathogènes dans le milieu naturel.
- * J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.
- * J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires liées à ma demande prévues dans le code de l'environnement de la province Sud aux articles :
- 211-1 et suivants (pour les dérogations relatives aux aires protégées)
 - 240-1 et suivants (pour les dérogations relatives aux espèces protégées)
 - 250-1 et suivants (pour les dérogations relatives aux espèces envahissantes)
 - 311-1 et suivants (pour les déclarations et autorisations de collecte de ressources naturelles)

* J'accepte que la décision de l'administration et les courriers susceptibles de m'être adressés dans le cadre de l'instruction de ma demande (demandes de compléments, de régularisation, projets de décision...) me soient notifiés par voie électronique à l'adresse mail suivante contact@sudforet.nc

et m'engage à transmettre un accusé de réception électronique ainsi qu'un accusé de lecture :

Oui Non

* Fait à Païta, le (jj/mm/aaaa) 07/10/2020

* Signature du demandeur :



Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

Envoyer

*Champs obligatoires

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

Colonne
réservée à
l'administration

Pièces communes à tout type de dossier

- Formulaire de demande et tableur Excel annexe (Caractéristiques du projet) dûment complétés
 - Version numérique du tableur Excel Caractéristiques du projet
- Tout document complémentaire en tant que besoin, notamment quant à la localisation du projet et au calendrier prévisionnel
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité de chaque personne physique participant au projet (passeport pour les demandeurs étrangers)

Si le demandeur/déclarant est une personne physique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du demandeur (passeport pour les demandeurs étrangers)

Si le demandeur/déclarant est une personne morale autre qu'une collectivité publique

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet (passeport pour les demandeurs étrangers)
- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 2 ans pour les sociétés
- Pièce(s) justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)

Si le demandeur/déclarant est une collectivité publique (province Sud non comprise)

- Acte habilitant le demandeur à déposer la présente demande

Pièces spécifiques aux déclarations de collecte de ressources naturelles

- Attestation écrite et signée du propriétaire du terrain sur lequel se situent les ressources convoitées, autorisant le déclarant à accéder au terrain pour effectuer les travaux de récolte (si propriétaire foncier n'est pas la province Sud)

Pièces spécifiques aux demandes d'autorisation de collecte de ressources naturelles

- Si demandeur étranger : avis préalable d'un organisme de recherche public présent en Nouvelle-Calédonie
- Attestation écrite et signée du propriétaire du terrain sur lequel se situent les ressources convoitées, autorisant le demandeur à accéder au terrain pour effectuer les travaux de récolte (si propriétaire foncier n'est pas la province Sud).